



LABORATOIRE DEPARTEMENTAL VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

COMMUNE CHAMPEY

0 1 FEV. 2022 MAIRIE CHAMPEY

Courrier reçu

12 rue de la Mairie 70400 CHAMPEY

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

*Unité de gestion

44

AD. COM CHAMPEY

*Installation

070000539

CHAMPEY

*Point surveillance

547

CHAMPEY

Commune prélèvement CHAMPEY

Destinataires

ARS DT 70 - COMMUNE

Préleveur

LDVH

24/01/2022 *Date Prél

*Heure Prél 11:35

Date début analyse

24/01/2022

Date Récept 24/01/2022

Heure Récep 14:00

RAPPORT D'ESSAI

HY225-0279

Analyse de

Type D1

Numéro d'échantillon: 05-20

*Lieu exact prélèvement

Madame JEAND'HEUR Françoise - 10 rue de la Mairie

*Eau

TRAITEE

RECEPTION2

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	F	S Qualités anté publique	
				Limites	Références	
Coordonnée X PSV		976557,D				
Coordonnée Y PSV	11. William	6726901,0				

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités Critè		res Qualités le santé publique	
					Limites	Références	
#	Prélèvement	FD T 90-520	LG	1 100			
#	Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,17	mg/L	1	1	
#	Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,17	mg/L	1	1	
#	Température	Détermination T°C v3	8,6	°C	1	25	

Type D1

Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	tés Critères Qualités Code de santé publique	
		anamana e regiónica minorio del minorio de configirón e a maso minorio al maso de minorio de la minorio della minorio de la mino		Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	2	/mL	1	1
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	1	/mL	1	1
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	1	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	1
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	1

Examen Chimique D1 (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités Critère		es Qualités santé publique	
				Limites	Références	
Aspect	Qualitative	normal				
Couleur	Qualitative	aucune				
Odeur	Qualitative	nulle				
b pH	NF EN ISO 10523	6,8	pН		[6.5; 9.0]	
T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	9,7	°C			
Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	130	μS/cm		[200 ; 1100]	
Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2.0	
Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L	•	0.10	

CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les limites de qualité édictées par le Code de la santé publique pour les paramètres analysés, mais sa conductivité est inférieure à la référence de qualité fixée à 200 µS/cm.

Dossier validé le

28/01/2022

Imprimé le :

28/01/2022

La Responsable chimie des eaux

Christelle POUZET

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole *. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.





LABORATOIRE DEPARTEMENTAL VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

COMMUNE CHAMPEY

12 rue de la Mairie 70400 **CHAMPEY**

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

*Unité de gestion

AD. COM. CHAMPEY

*Installation

070000539

CHAMPEY

*Point surveillance

547

CHAMPEY

Commune prélèvement CHAMPEY

ARS DT 70 - COMMUNE

Préleveur

Destinataires

LDVH

24/01/2022 *Date Prél

*Heure Prél

11:35

Date début analyse

24/01/2022

Date Récept 24/01/2022

Heure Récep 14:00

RAPPORT D'ESSAI

HY225-0279

Analyse de

Type D1

Numéro d'échantillon: 05-20

*Lieu exact prélèvement

Madame JEAND'HEUR Françoise - 10 rue de la Mairie

*Eau

RECEPTION2

Paramètres	Méthodes	Résultats Unités	Critères	Qualités
			Code de s	anté publique
			Limites	Références
Coordonnée X PSV		976557,0		
Coordonnée Y PSV		6726901,0		

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités Code de santé publique	
					Limites	Références
#	Prélèvement	FD T 90-520	LG			
#	Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,17	mg/L	1	1
#	Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,17	mg/L	1	1
#	Température	Détermination T°C v3	8,6	°C	1	25

Analyse de

Type D1

Examen Bactériologique (Vesoul)

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères	Qualités
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	2	/mL	1	1
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	1	/mL	1	1
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	1	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	1
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	1 .

Examen Chimique D1 (Vesoul)

	Paramètres	Méthodes	Résultats	(2) L		Qualités nté publique	
					Limites	Références	
,	Aspect	Qualitative	normal				
7	Couleur	Qualitative	aucune				
1	Odeur	Qualitative	nulle				
#	pH	NF EN ISO 10523	6,8	рН		[6.5; 9.0]	
# .	T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	9,7	°C			
#	Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	130	μS/cm		[200 ; 1100]	
#	Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0,50	NFU		2.0	
# ,	Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10	

CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les limites de qualité édictées par le Code de la santé publique pour les paramètres analysés, mais sa conductivité est inférieure à la référence de qualité fixée à 200 µS/cm.

Dossier validé le

28/01/2022

Imprimé le :

28/01/2022

La Responsable chimie des eaux

Christelle POUZET

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole *. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.